UNSS
Union Nationale du Sport Scolaire

ARTS du CIRQUE

FICHE ARTISTIQUE 21-22

Les membres de la Commission Mixte Nationale

Directrice adjointe de l'UNSS en charge de l'activité : Françoise BARTHÉLEMY

FFEC

Raphaël VIGIER	Administrateur général
Poste en attente de recrutement	Chargé de l'accompagnement des écoles de cirque

UNSS

Florence ZIMNIAK	Professeur d'EPS / Académie de Clermont-Ferrand
Grégory MONIN	Professeur d'EPS / Académie de Grenoble
Marc VIARD	Professeur d'EPS / Académie de Créteil
Olivier MEYER	Professeur d'EPS / Académie de Versailles
Frank BEAUVAIS	Professeur d'EPS / Académie de Lille

Délégué technique UNSS

Cédric SEVERE	Directeur du Service Régional UNSS / Académie de Créteil

Dispositions Générales

Se référer à la Fiche Sport « Dispositions Générales ».

https://opuss.unss.org/article/74002
La lecture de cette fiche est obligatoire et complémentaire à la Fiche Artistique Spécifique.

Dispositions particulières Arts du cirque

Tous les élèves licenciés à l'UNSS sont autorisés à participer dans l'unique catégorie Excellence

*- La Charte de l'**Education Artistique et Culturelle** (EAC)* présentant le Label " Réussir le 100% EAC" signée par 4 Ministères en 2015 et 6 Ministères en 2020 :*

« L'UNSS en développant les pratiques physiques, artistiques et d'expression et en favorisant l'ouverture culturelle des jeunes contribue pleinement à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle. Les trois piliers de l'EAC s'intègrent dans les valeurs et les pratiques de l'UNSS : fréquenter, pratiquer et rencontrer. Au même titre, il enrichit directement les parcours Citoyen, Santé et Avenir de tous ses pratiquants. »

La CMN Arts du cirque précise que les rencontres entre les troupes et les spectateurs sont la finalité de l'activité. Si présenter un spectacle à un public est important, tout le travail préparatoire (laboratoires, créations, sorties, partenariats…) est indispensable.

Pour autant en tant qu'activité artistique, elle se décline comme un échange constructif et formateur, une découverte des univers circassiens de chaque élève et de leurs enseignants (technique, chorégraphique, scénique, imaginaire, sécuritaire…).

D'un point de vue éducatif, il faut veiller à ce que l'élève ne soit pas uniquement interprète mais doit pouvoir participer aux différentes étapes du processus de création artistique au sein du collectif.

Les rencontres artistiques peuvent se décliner sous différentes formules : spectacles, ateliers de pratiques, résidence de création, master class, formation.
Culturellement, les arts du cirque s'appuient beaucoup sur les Festivals. Ces temps de rassemblement donnent l'opportunité de jouer, rencontrer, partager et éventuellement de s'ouvrir à d'autres formes artistiques.

Afin d'enrichir l'expérience artistique et l'ouverture culturelle de l'ensemble des acteurs, la Commission Mixte Nationale (CMN) encourage les enseignants animateurs à tisser des liens avec des partenaires locaux (voir p.8 du chapitre Innovation).

Depuis l'organisation du Festival CircaDIE'n qui a eu lieu en juin 2019 à Die dans l'académie de Grenoble, et selon le règlement fédéral 2020-2024, le Festival national des Arts du Cirque sera organisé tous les deux ans (années impaires). Compte-tenu de la pandémie ne permettant pas les rencontres en 2020 et 2021, il est à espérer que l'année 2022 permettra la relance de l'activité notamment par l'organisation de rencontres au niveau départemental, académique voire inter académique. Le prochain Festival national est programmé pour 2023.

Enfin, pour le développement de l'activité, la CMN vous destine un questionnaire qui permettra de prendre en compte les besoins des AS mais aussi de répondre au mieux aux attentes tout en partageant le plus possible les expériences de chacun.
https://docs.google.com/forms/d/1FMQxnfCqxFbnJEua9PZ70CZlGroqVenrEa6QTRxbHqQ/edit?usp=sharing

Conditions de participation pour les AS

Conditions de participation

Les rencontres artistiques sont ouvertes à toutes les AS. Le cadre est fixé par le service départemental et régional.

	COLLÈGES / LYCEES
LICENCIÉS AUTORISÉS	Catégorie unique
COMPOSITION DES TROUPES	Mixité possible Pas d'effectif conseillé, fiche régionale ou départementale de référence
JEUNE OFFICIEL ORGANISATEUR	Dans le cadre d'un Festival la présence d'un Jeune Officiel « Organisateur » est obligatoire. Jeune Officiel : Jeune Régisseur*, Jeune Coach, Jeune Spectateur, attestant d'une formation et/ou d'une expérience. Le Jeune Officiel est intégré à la troupe. Il peut être (ou non) artiste. *Le Jeune régisseur peut intervenir sur : son, lumière, plateau, présentation. (Cf. livret du Jeune Officiel en Arts du cirque)
RÈGLEMENT	**Programme Arts du Cirque 2022-2023**
FORMULE DE RENCONTRES ARTISTIQUES	Plusieurs formules de rencontres sont envisageables : - Formule Spectacles (présentations publiques) - Formule Ateliers de pratique (découverte, initiation, workshop, laboratoire) - Formule Résidence de création (travail, création, présentation) - Formule Master class (travail avec un artiste) - Formule Formation (Cf. Programme des Arts du Cirque 2022-2023)
CONDITIONS TECHNIQUES	• L'organisateur d'un Festival doit définir les conditions techniques de son Festival et les modalités sous forme de contraintes et d'attentes (type de formule, effectif maximum, espace scénique, nombre de troupes…) Exemples de *contraintes* - Faisabilité technique (moyens à disposition) - Espace scénique, hauteur sous plafond, accroche - Conditions financières, accessibilité… *Exemples d'attentes* - Projets artistiques (thématique, note d'intention…) - Contribution aux parcours (artistique, citoyen, avenir et santé…) - Expériences antérieures (cf. formule de rencontre artistique) Cf. Annexes
MODALITÉS DE PARTICIPATION	• Inscription obligatoire sur OPUSS • Selon la formule choisie, les AS pourront être amenées à fournir un descriptif de leur projet artistique. Cf. Annexes • Un comité de programmation peut être constitué pour examiner les candidatures à l'aide de filtres de priorité. Ex : faisabilité matérielle et sécuritaire, diversité et équilibre géographique, contributions aux parcours, diversité esthétique…

Festival UNSS « *Arts du cirque Partagé* »

En Arts du cirque la mixité est totale. Tous les élèves en situation de handicap ou à besoins particuliers peuvent participer au sein des troupes, sans aucune distinction. Néanmoins certaines précautions devront être prises pour accueillir dans les meilleures conditions possibles tous ces élèves.

La Commission Mixte Nationale est intéressée par les retours d'expériences de pratique avec l'intégration d'élèves en situation de handicap. Toutes les expériences peuvent être remontées par l'intermédiaire des services départementaux et régionaux.

Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable »

Le Jeune Officiel Organisateur « Régisseur » en Arts du cirque

L'élève du collège ou du lycée a la possibilité de suivre une formation afin de pouvoir officier au sein des rencontres artistiques, de s'engager dans la vie associative et ce, dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire. L'activité des arts du cirque verra la mise en ligne du livret « Jeune Officiel Organisateur en Arts du cirque » prochainement sur le site de l'UNSS. Il permettra de proposer à l'élève et à l'enseignant des contenus de formation destinés à l'acquisition de nouvelles compétences, notamment concernant le Jeune Officiel Régisseur.

Innovation

Les Arts du Cirque offrent, au sein de l'UNSS, une dimension artistique qui permet l'ouverture sur la création et sur le monde du spectacle. L'histoire des Arts du Cirque à l'UNSS montre que cette discipline artistique propose une nouvelle alternative d'expression et d'échange.
En perpétuel mouvement, les arts du cirque se métissent de diverses pratiques culturelles, artistiques et acrobatiques : arts du déplacement, danse urbaine, Street-art, BMX, Double Dutch, foot freestyle, percussions corporelles…

Partenariat

Concernant les Arts du Cirque, une convention cadre a été signée en septembre 2021 entre le MEN, l'UNSS, l'USEP et la FFEC. Sont mentionnées :

- L'engagement de la FFEC pour la mise en place de projets éducatifs,
- Les actions de la FFEC à destination des intervenants en arts du cirque et des enseignants partenaires,
- Les engagements de l'UNSS
- Les engagements de l'USEP
- Les engagements du MEN

L'actualisation du cahier des charges des activités circassiennes en milieu scolaire est en cours.

Pour améliorer l'ouverture et continuer à développer des compétences artistiques, il est précieux de pouvoir nouer des partenariats dans et en dehors de l'éducation nationale :

- Dans l'Education nationale : USEP, DAAC (Délégation Académique pour l'Action Culturelle), PEAC de l'établissement
- En dehors de l'Education nationale : FFEC, pôles nationaux arts du cirque, scènes culturelles, collectivités territoriales, formations professionnelles, compagnies artistiques

Lien écoles de cirque adhérentes à la FFEC :
http://www.ffec.asso.fr
http://www.territoiresdecirque.com
http://eduscol.education.fr/cid74945/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle.html

Sécurité

Les arts du cirque représentent une activité à risque par la recherche de prouesse. C'est en même temps une activité d'expression empreinte d'explorations et d'émancipation. Une attention particulière aux procédures de sécurité, passives et actives, doit être maintenue à tous moments, y compris lors d'improvisations et de représentations.

Les jeunes doivent savoir chuter, connaître des réchappes adaptées, parer, savoir temporiser et même renoncer, et ce sous la responsabilité et le contrôle des enseignants responsables.

Annexe 3 – Règles Arts du cirque Partagé

Les élèves en situation de handicap sont intégrés dans l'unique catégorie Excellence en Arts du cirque.
Il n'y a donc pas lieu de mettre en place un programme adapté mais de bien de communiquer sur les expériences à partager.
Les AS désireuses de partager sont invitées à le faire via leur service départemental et régional qui relaieront auprès de la direction nationale (DNA en charge du dossier/CMN).

Annexe 4 – Format minimum de la rencontre

La participation à une rencontre départementale permettra de proposer la participation d'une AS au Festival académique voire inter académique.

La rencontre et le spectacle sont indispensables au développement de l'activité dans le respect des valeurs du sport scolaire et des Arts du cirque.

Il est fondamental de rappeler que la répétition des passages sur scène permet de forger le vrai rôle d'interprète.

L'organisation des présentations et des rencontres reste un gage de qualité pour la présence scénique et aussi un facteur de sécurité affective.

Ainsi la multiplication de rencontres et de festivals en territoires est un préalable au déploiement des Arts du cirque et à l'accès à des scènes de grande envergure comme le festival qui sera organisé par la Direction Nationale de l'UNSS en 2023.

Annexe 5

Exemple de cadre pour des rencontres AS

FICHE TECHNIQUE (exemple)

Rubriques	Contenus	Informations et pièces à fournir par la troupe		
Projet de troupe	En quoi votre projet artistique est en lien avec le thème du Festival ?	Joindre descriptif du projet artistique . **Titre** : . **Durée** : . Propos :		
Composition de la troupe	Effectif total : Composition : Catégories d'âges et numéro de licence (doc à imprimer sur OPUSS et à fournir en annexe)	- Adultes : - Artistes en piste : - Jeune Loyal : - Jeune Régisseur : Dont : - Elève en situation de handicap (joindre document pour adaptation) : certificat MDPH à déposer à l'accueil - JO certifiés :		
Adaptation scéniques	Comment utiliserez-vous l'espace scénique ?	□ Circulaire sous Chapiteau □ Théâtre de verdure (extérieur) □ Frontal en Théâtre Joindre plan prévisionnel d'implantation de vos agrès Joindre descriptif prévisionnel de votre scénographie		
Adaptations techniques	Comment utiliserez-vous le matériel à disposition ?	Joindre conduite prévisionnelle du spectacle (son, lumières, barrière) Matériel à utiliser sur place : Matériel amené par vos soins :		
Prérequis	Expériences antérieures de la piste.	Date, lieu, contexte des représentations, nombre de spectateurs (joindre photo) : -		
Contribution aux parcours (À cocher)	PEAC *Circ. 9 mai 2013*	○ Sortie spectacle ○ Rencontre d'artistes ○ Pratique artistique ○ Autre (conférence, projet, visite de lieux, autres arts…) :		
	Citoyen *Circ. 23 juin 2016*	○ Valeurs de la République et laïcité ○ Egalité entre les sexes et respect mutuel ○ Lutte contre toutes les formes de discriminations ○ Prévention et lutte contre le harcèlement ○ Education à l'environnement et au développement durable ○ Education aux médias et à l'information ○ Education à la défense		
	Santé *Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016*	○ Education à la santé ○ Prévention des conduites à risques et des conduites addictives ○ Protection de la santé		
	Avenir *Arrêté 1 juin 2015*	○ Comprendre le monde économique et professionnel et la diversité des métiers et des formations ○ Développer son sens de l'engagement et de l'initiative ○ Elaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle		
Choix des ateliers	3 ateliers de pratique/participant Etablir un ordre de vœux parmi les 8 ateliers. 1 atelier de Régie générale sera proposé au J.R. en plus d'un atelier de pratique	<u>Master class</u> (En présence d'un artiste) 1. Mat chinois 2. Barre Russe 3. Bascule 4. Portés Collectif 5. Jeu d'acteur	<u>Atelier de pratique</u> (Co-encadrement Lycéens Atelier cirque de Die) 6. Jonglage 7. Aériens 8. Slackline 9. Equilibre sur objet	<u>Formation</u> (Théâtre et enseignants EPS) 1. Régie Générale

Annexe 6

Fiche artistique *(exemple)*

<table>
<tr><td colspan="5"><u>Académie</u> :

<u>Nom de la troupe</u> :
Etablissement/Ville :</td><td colspan="9"><u>Titre du spectacle</u> :</td><td><u>Durée</u> :</td></tr>
<tr><td rowspan="2"><u>La troupe</u>

Noms</td><td colspan="4">(Cocher)</td><td colspan="9">(ordre de préférence des ateliers)</td><td rowspan="2"><u>Adultes accompagnateurs</u> :</td></tr>
<tr><td>Artiste</td><td>J.R.</td><td>Loyal</td><td>Coach</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td rowspan="8"><u>Autres</u> :</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td colspan="2"><u>Projet de Troupe</u> :</td><td colspan="4"><u>Le Synopsis</u> :</td><td colspan="5"><u>Les expériences antérieures</u> :</td><td colspan="4"><u>Les prérequis techniques</u> :

<u>Son</u> :

<u>Lumière</u> :

<u>Accroches</u> :</td></tr>
<tr><td colspan="2"><u>Spectacle</u> :
Rayer le(s) lieu(x) où vous ne pouvez techniquement pas jouer</td><td colspan="3">Théâtre de verdure (place du collège)</td><td colspan="3">Théâtre de verdure (place de la république)</td><td colspan="3">Théâtre de verdure (place Jules Plat)</td><td colspan="2">Théâtre de Die (frontal)</td><td colspan="2">Chapiteau (circulaire)</td></tr>
<tr><td colspan="2"><u>Musique</u>
Rayer les mentions inutiles</td><td colspan="4">Bande son gérée par un régisseur</td><td colspan="3">Musique en live</td><td colspan="4">Bande son et musique en live</td><td colspan="3">Autre :</td></tr>
</table>

Exemple de fiches, technique et artistique

Festival UNSS Les CASCAdes

Thème : « *Le Temps c'est cool !* »

Cirque
Artistique
Santé
Citoyenneté
A venir
D
E
S

Mercredi 27 mars
Espace Treulon BRUGES (33)
10h à 16h30

. FORMULE SPECTACLE : chaque troupe propose une forme spectaculaire adaptée à l'espace (scène, intervention, exposition, vidéo…)
. FORMULE FORMATION : chaque jeune peut prendre des responsabilités en régie (son, lumière, plateau, présentation)
. FORMULE CREATION : un atelier de création sera proposé en parallèle des filages du matin

DOSSIER DE CANDIDATURE à remettre le 15 février

Deux documents sont destinés aux AS candidates :

Une Fiche Technique : elle rassemble les contraintes et exigences du Festival.
Une Fiche Artistique : elle présente une description du projet artistique de l'AS.
Un Comité de Programmation examinera la validité des candidatures afin d'assurer la diversité géographique et esthétique et d'ajuster les effectifs d'accueil. Il est composé de trois animateurs organisateurs, d'un cadre UNSS, d'un président d'AS et de jeunes programmateurs. **Les jeunes programmés devront être inscrits sur OPUSS au 10 mars !**

Fiche Technique : estimez les exigences et la faisabilité de votre candidature

Rubriques	Descriptif	Détails
Espace Scénique	8m x8m Hauteur 3m50 Jauge 100 spectateurs Coulisses (pendrillons)	
Régie	Son Lumière (4 commandes : face, latéraux, contre, salle) Micro HF	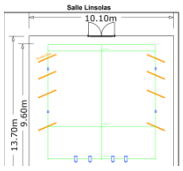
Matériel	Tapis de sol Tapis de réception	Voir avec l'organisation pour amener ou mutualiser le reste
Pré-requis **(souhaités mais non obligatoires)**	Une expérience de la scène Régie (son, lumière, plateau) en partie assumée par les jeunes	
Transports	Participation du SR à hauteur de 30% en parallèle du plan de transport du championnat académique de danse	Chaque AS assume 70% de son trajet inclus dans le plan de transport.
Troupe	Entre 5 et 15 jeunes (Jeunes régisseurs compris) Catégories d'âge libre	Possibilités d'inscrire plusieurs troupes par AS
Thème	« Le temps c'est cool ! »	

Fiche Artistique : **notez tout élément que vous jugez utile à votre candidature**

Composition de la troupe	Effectif, catégories, jeunes régisseurs, élèves à besoins spécifiques…
Propos	Synopsis, note d'intention, des documents sont joignables en annexes
Esthétique	Comment définissez-vous le style et l'univers de votre proposition ?
Durée	Quelle durée prévisionnelle ?
Techniques	Quels sont les spécialités présentes ? Notez-les par ordre d'importance
Matériel	Précisez le matériel dont vous avez besoin
Matériel présent sur place : Matériel amené par vos soins :	
Expérience de la scène	Avez-vous déjà joué sur scène ? Dans quelles conditions ?
Contribution aux parcours	
PEAC	Rencontrer, Pratiquer, Visiter…
Parcours Santé	Sécurité, Soin, Hygiène, Prévention…
Parcours Citoyenneté	Solidarité, Communication, Partage, Décisions…
Parcours Avenir	Métiers, Formations, Responsabilités, Intérêts…